

Prescriptions			Recommandations	Chapitre I Inondations Zones marécageuses	
Règles d'urbanisme	Règles de construction	Autres règles			
				Service spécialiste du risque : RTM	
x				RM (zone rouge) Construction - Interdit (exceptions : voir dispositions réglementaires - Titre I) Affouillement et exhaussement - Interdit Camping caravanage - Interdit	
	x		x	Bm (zone bleue) Construction - Autorisé , avec adaptation de la construction à la nature du risque pour éviter les tassements différentiels cf Fiche conseil N°2 Camping caravanage - Autorisé si mise hors d'eau - Etude détaillée de faisabilité pour mise hors risque - Prescriptions d'information, d'alerte et d'évacuation	
x	x	x			